LETTRE

DE M. LE Cte. CHARLES DE LAMETH ;

A M. LE Chr. DE B.

ADRESSÉE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE ;

Par un Citoyen de l'Anjou, à la suite d'un don patriotique.

MONSEIGNEUR,

Retiré depuis quelques tems au sein de ma famille, qui n'avoit rien négligé pour mon éducation, & qui m'avoit envoyé à Paris, comme le centre du goût & des connoissances, pour y perfectionner celles que j'avois desiré acquérir, à la suite de quelques erreurs de jeunesse qu'il falloit expier, puisque loin d'avoir des ressources pour les prolonger, je n'é-

tois redevable qu'à l'heureuſe ſurveillance de mes parens du bonheur d'avoir échappé aux mains de mes créanciers & aux pieges qui m'avoient égars. J'ai lu, dans mes momens de loiſir, votre fameuſe déclaration des droits ; en y voyant établi ce principe inconteſtable, *que tous les hommes naiſſent & demeurent égaux en droits*, mon premier mouvement a été de regarder ma bourſe, & la trouvant vuide, j'ai commencé à douter de la vérité du principe, car la maiſon de mon pere eſt ſituée ſur la grande route de Bordeaux, & j'y vois paſſer chaque jour des voyageurs dont la bourſe eſt certainement beaucoup mieux garnie que la mienne, puiſque les auberges & les poſtes, en dépit de l'égalité des droits, ne s'ouvrent & n'attelent qu'en raiſon du paiement qui leur eſt offert ; la réflexion m'a cependant amené à dire : puiſque MM. les légiſlateurs françois, qui en ſavent plus que moi, ont dit que cela étoit, il faut que cela ſoit, & alors je me ſuis ſouvenu du proverbe normand qui dit : *mon dieu, ne me donnez pas de bien, mais mettez-moi à portée d'en prendre*, & le réſultat de mes réflexions m'a conduit dans un petit bois qui eſt à une demi-lieu du manoir de ma famille, &



je me ſuis poſté en embuſcade, armé toutefois d'une paire de piſtolets, deſtinés à faire valoi mes droits; & j'ai vu arriver une berline, & j'ai fait valoir mes droits; & ayant préſenté au poſtillon un argument irréſiſtible, il s'eſt arêté & je me ſuis avancé poliment auprès de la portiere, un piſtolet dans la main droite & *la déclaration des droits* dans la main gauche, & j'ai dit (en raſſurant du mieux que j'ai pu une dame qui étoit dans la voiture) au monſieur qui m'en paroiſſoit le maître: nous voici quatre, nos droits ſont égaux, madame, vous, le poſtillon & moi, nous devons mettre nos biens en commun; le monſieur eſt convenu de la vérité de ce que j'avançois, & il m'a certifié *avec vérité* qu'une bourſe de cent louis qu'il a mis en communauté étoit ſon ſeul avoir; il a de plus, ſur ma réquiſition, préſenté deux montres; la dame n'avoit que quatre louis & deux montres, le poſtillon avoit douze francs & point de montre; je n'avois ni or ni argent, le partage a été bientôt fait, vingt ſix louis, un écu & une montre revenoient à chacun, & ne pouvant évaluer ſur l'heure, & d'une maniere ſatisfaiſante le prix des montres, nous avons eus la loyauté de laiſſer les deux plus belles aux

premiers propriétaires. Quoiqu'il ne m'appartienne nullement de proposer un *amendement* aux décrets de l'assemblée nationale, j'ose espérer qu'elle m'approuvera. Cela fait, j'ai dit au monsieur, propriétaire de la voiture, dans le nouvel ordre des choses, je devrois entrer avec vous en partage de la valeur de votre mobilier & même de votre voiture, mais je veux bien vous proposer un moyen de conciliation, remettez-moi vos papiers, il est impossible que parmi eux je ne trouve pas un hommage à faire à la patrie qui soit digne d'elle ; vous portez la mine d'un *aristocrate*. A ces mots, le voyageur indigné m'a montré une lettre dont il étoit porteur, & qu'il m'a dit être de M. le comte Charles de Lamerh : j'avoue que ce titre de comte a redoublé mon indignation ; mais il m'a observé que celui dont il parloit étoit un des plus outrés démagogues du sénat françois ; j'ai eu peine à le croire, mais sur son assertion, je me suis emparé de la lettre malgré toutes ses réclamations, me suis fait donner son nom & sa demeure, & je joins cette lettre, à la somme de six louis & demi, dont je fais hommage à la nation, comme le quart d'un revenu acquis en vertu des décrets de ses représentans.

Je desire que mon hommage soit agréé de l'auguste assemblée nationale, & que la lettre que j'y joins puisse lui être de quelque utilité ou agrément.

Veuillez, monseigneur, lui présenter, avec l'expression de mes sentimens, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble & très-obéissant serviteur de
C... Citoyen actif.

LETTRE

De M. le Comte C. de L. à M. le Chevalier de B.... à B.....

Paris, le 30 *Novembre.*

Il y a bien long-tems, mon cher Chevalier (on plutôt mon cher B.) car les titres ni les idées chevaleresques ne sont plus de mode. Il y a long tems, dis-je, que je n'ai trouvé aucun instant dont je pusse disposer, pour causer avec toi : nous sommes dans une position ou un moment de sommeil ou d'insouciance, pourroit nous faire perdre le fruit de nos veilles & de nos travaux ; nous avons eu quelques instans d'inquiétude ; mais, *que peut contre le roc une vague animée* ? La Constitution est notre but, la liberté notre égide, & le peuple notre instrument ; je te dirai bien confidemment, à toi de mes secrets, *le grand dépositaire*, l'explication littérale de ces grand mots, qui comme l'enfer, (dans un tems où la supperstition influoit sur les idées & la conduite des humains,) ont été inventés pour

épouvanter la canaille : notre intérêt personnel, nos petites vengeances, l'espoir de jouer un rôle, le seul moyen de couvrir notre ingratitude envers nos illustres bienfaiteurs, & la trahison dont nous nous sommes rendus coupables envers notre ordre, nos parens, & nos ci-devant amis, du voile de l'intérêt public ; voilà nos vrais motifs. Le peuple aveugle trompé, livré à la licence & au désordre, une horde de brigands sans feu ni lieu, prête à servir au besoin le premier bailleur de fonds, accoutumée au crime, & familiarisée avec le meurtre, quelques manœuvres habiles sur les subsistances : voilà nos moyens réels ; notre marche est enchevelerée à chaque pas, on a cherché tour à-tour à nous tromper & à nous intimider, aujourd'hui, on travaille à nous ridiculiser : je t'ai mandé dans le tems, notre petite aventure des annonciades, rien de si simple, rien de mieux combiué, de plus secrettement exécuté ; mais je ne sais quel génie malfaisant a pu rendre publique cette aventure qui, chez un peuple prompt à saisir les ridicules, ne pouvoit que nous établir les plastrons des quolibets & pamphlets qui sortent toujours de la manufacture nombreuse des oisifs

de la Capitale des François; mais ſans avoir l'eſprit ni les moyens de l'Italien aſtucieux qui gouverna la France dans les tems orageux : je dirai comme lui, *cantano, pagarano* , ils chantent ils paieront ; nous les laiſſons faire, mais lorſqu'il en ſera tems, nous ſaurons *calomnier à dire d'expert* ; écrire quelques lettres circulaire pour faire incendier de nouveau les châteaux diſparoître les titres, donner la chaſſe aux *ariſtocrates* comme à des *bêtes puantes*, donner en un mot quelques nouveaux hochets à nos *grands enfans* , car à regarder les choſes philſophiquement, la vérité morale qui établit que les hommes ſont de grands enfans, eſt plus applicable au peuple dans les circonſtances actuelles, que dans aucune autre ; comme les enfans, *il eſt ſans pitié* (1). Comme eux, *il détruit tout*, comme eux, *il ne reflêchit ni ne penſe à l'avenir*, à leur exemple, *il vit au jour la journée* , comme eux, enfin, il eſt ſéduit & dirigé *par ceux qui flattent ſes paſſions*, *ſes malins vouloirs ; qui lui offrent des jouiſſances du moment*, *aux dépens même de ſon bien être*

(1) Le bon la Fontaine, le peintre de la nature, l'a dit, *un jeune enfant ; cet âge eſt ſans pitié.*

futur ; mais je ne ſonge pas, en vous écrivant, que le nouveau comité des recherches n'eſt pas de notre bord ; ſi ma lettre tomboit entre les mains des douze ariſtocrates qui le compoſent, ils pourroient en faire un mauvais uſage, car j'avoue que je n'aurois pas l'imperturbable effronterie de M. Malouet, qu'il a plu au parti oppoſé d'appeller *le calme de l'innocence* ; & je ne me défendrois pas comme lui ; mais j'oublie que nos onze nouveaux inquiſiteurs ; (je dis onze, parce que nous avons parmi eux, un de nos amis que nous avons engagés à y reſter pour intimider ſes collégues, c'eſt le *Juif Emmery*,) (ainſi l'appellent ſes envieux) j'oublie dis-je, que nos nouveaux Membres du Comité des Recherches paſſent pour des honnêtes gens, à leurs opinions politiques près ; & que pour juſtifier ce titre, ils n'oſeront jamais intercepter les paquets : c'eſt une des formes du deſpotiſme, que nous avons crus pouvoir adopter par la raiſon des contraires auſſi admiſſible en politique qu'ailleurs ; je puis donc être tranquille ſur le ſort de ma correſpondance.

Je te dois une courte analyſe des libelles dont l'aventure des Annonciades m'a établi le héros ; il a paru d'abord une eſpece de Feuille devenue pé-

riodique, intitulée *Actes des Apôtres*, l'Auteur a le premier *embouché la trompette de la renommée, & parlé de ma prétendue campagne.* (*car c'eſt ainſi* que preſque tous les faiſeurs de libelles ont intitulé nos infructueuſes recherches.) L'auteur des Actes des Apôtres s'eſt contenté de rendre compte du fait, en lui donnant un vêtement ridicule: il eſt l'inventeur de la platte & inſignifiante plaiſanterie que ſes dignes émules ont répété d'après lui : *le général s'eſt retiré ſans avoir perdu un ſeul homme.* Ce perſifflage eſt bien digne d'un fabricateur de feuilles, qui s'eſt amuſé depuis à raſſembler tous les noms hétéroclites de nos collegues législateurs, pour faire quelques calembourgs de mauvaiſe compagnie. Le ſecond libelliſte, à qui je ſuis redevable de ma renommée éphémere, eſt l'auteur d'une feuille qui a pour titre : *Expédition du général Lameth.* Celui-là entre dans les détails, & j'avoue que je ne conçois pas où il a pu les puiſer avec une aſſez ſcrupuleuſe exactitude, pour établir une narration auſſi minutieuſe, de ce qui s'eſt paſſé lors de notre tranſport dans la rue Culture de Sainte-Catherine; mais le ſtyle eſt lâche & mal-ſoigné. Les idées ne ſont pas neuves, les expreſſions n'ont aucune force, & ſi l'on ôtoit de ſon libelle

la converſation de la prieure, qui a quelque gaieté ; la note ſur ma femme, qui a plu par une aſſez ſale reſſemblance, & la citation de l'ami Barnave, on ne pourroit pas lire juſqu'au bout cette dégoûtante & extraordinaire production.

Le troiſieme ouvrage, conſacré à chanter ma gloire, mérite une analyſe plus ſoignée. C'eſt une lettre, dans laquelle on prétend donner un extrait d'un poëme imaginaire. L'ouvrage a pour titre : *La priſe des Annonciades*. Les vers ſont aiſés ; il y a quelques applications heureuſes, mais la proſe eſt du plus mauvais ton (à mon ſens du moins), & pour le faire paroître plus complettement ridicule, l'auteur a mis ſes plaiſanteries dans la bouche d'une femme & d'un abbé (oh tems, oh mœurs !). Les deux premiers vers du poëme ſont aſſez mauvais ; mais il a couru une variante qui heureuſement n'a pas été livrée à l'impreſſion ; car elle eut porté coup. La voilà telle que je la tiens d'un de ces êtres mixtes, amis des deux partis, mépriſés de l'un & de l'autre, & n'inſpirants de confiance à perſonne.

Je chante ce héros, de milice bourgeoiſe,
Orateur dans Paris, général à Pontoiſe.

Je t'envoie l'ouvrage, ainſi tu ſeras à même de comparer ; il y a une énumération des talens

& qualités de chacun de nos compagnons d'armes dans la carriere des recherches, qui a fait rire : car on s'avise encore de rire à Paris ; mais nous les en dégoûterons, (ou le diable m'importe !) On y lit ces vers : *Et monsieur Salomon, plus sage que le Roi dont il porte le nom*, &c. Ce vers facile a plu par sa vérité : car ledit sieur a donné un exemple rare de cette sagesse, lorsque menacé tout bas par un secrétaire, son collegue, il a porté des plaintes à haute & intelligible voix à M. le président & à l'assemblée contre celui qui se permettoit d'insulter à sa dignité & à son inviolabilité. On y lit aussi ces deux vers, beaucoup plus moëlleux que ceux de l'immortel Lemierre, dont ils sont imités (1).

Reubell sorti des monts qui couronnent l'Alsace
Incapable de faire ou de demander grace.

Ils ont rappelé que lors de l'inculpation, faite à son vertueux collegue, relative à des placards horribles, affichés & publiés en Alsace à la suite des décrets du 4 août ; ce dernier seul s'étoit excusé, & le premier n'a pas même daigné parler pour sa propre défense.

---

(1) Je pars, j'erre en ces rocs où par-tout se hérisse,
L'affreux amas de monts qui couvrent la Suisse.

Vers rocailleux de M. le Mierre, dans sa tragédie de Guillaume Tell.

Rien n'a été respecté par le libelliste, l'âge; le chef branlant, la bonhommie respectable du vieux Le Berthon, ont été l'objet de ses sarcasmes; il peint le Roi comme un honnête homme, & cette idée donne lieu à un vers assez naturel. Il n'ose disputer la coquetterie de la Reine, & il met son courage & sa bonté en opposition. Le Roi bon homme, & la Reine coquette; tu m'avoueras que, selon les principes reçus & propagés par nos soins, c'est bien modeste. Quel courage que celui qu'on est contraint de manifester sous peine de la vie; les aristocrates ont le grand art de déifier leur maître & de changer le crime en vertu; mais leur régne est passé; on apprécie tout aujourd'hui; le voile est tombé, & tu sais aussi bien que moi, que si bien de crimes ne sont pas expiés, il n'a pas dépendu de nous....., Mais je m'égare; revenons à notre poëme. J'avoue que, malgré mon indignation, je n'ai pu m'empêcher de rire en lisant la citation heureuse d'une exclamation déplacée du vieux goupil. Tu te rappelles (car tu étois encore à Versailles), qu'au moment où il fut question d'adoptor le plan de M. Necker sans examen & de confiance, il s'écria : *Catilina*, Messieurs, *est aux portes de Rome*, & *vous délibérez*. Eh bien, l'auteur du prétendue poëme a

tiré un grand parti de l'application, & cette heureuse idée l'a amené tout naturellement à quelques vers faciles, dans lesquels il met tout en anthithese : moi César avec Petion, dont il fait un Cicéron. La revue de nos soldats n'est pas sans agrément, & ce genre burlesque ne réussit que trop. Les détails qui suivent n'ont d'autre mérite que celui qu'ont ordinairement les tableaux obscenes auprès des oreilles peu délicates, & je ne puis me faire à l'idée d'avoir ouï dire que les dames prétendues de bonne compagnie s'arrachent cet indécent pamphlet; quant à moi, je ne veux pas même souiller ma plume, en rendant compte de pareilles sottises, & je me contenterai d'appliquer à l'auteur les deux derniers vers de son ouvrage.

A ce honteux pamphlet, digne des plus plats hommes,
Reconnoissez l'auteur; & jugez qui nous sommes.

La poésie n'est pas mon fort, ma parodie s'en ressent. Je me suis bien cruellement appesanti sur cette brochure monstrueuse. Il paroît depuis hier une réponse à l'auteur, *De la prise des Annonciades*, qui n'est, à proprement parler, qu'une continuation du même sujet, quelques nouvelles citations, quelques épisodes relatives à d'autres personnages de nos amis, remplissent ce court libelle. On voit qu'il est du même

auteur, & qu'il se plaît à tourner le poignard dans la plaie. J'avoue que si nous n'avions pas aussi hautement & irrévocablement prononcé l'égalité des droits de l'homme, j'aurois pris mes mesures pour faire périr sous le bâton cet insolent libelliste, qu'on dit être un abbé; mais premierement il pourroit me le rendre; secondement il faut être purement passif quand on est législateur, & je ne sais si je ne tendrois pas le dos dans le cas où je serois certain que ce moyen, quelque dur qu'il fut pour moi, consolideroit la constitution.

Je ne te mande rien aujourd'hui de l'assemblée nationale. Nous nous occupons des assemblées primaires & des municipalités. On dit que beaucoup de provinces s'opposent à la nouvelle division du royaume; on cherche à les appaiser par de bonnes ou mauvaises raisons; mais nous n'en démordrons pas. Le grand point est de détruire l'esprit de ces mêmes provinces; avant que celui de département puisse s'établir, notre ouvrage sera consolidé. Je conçois que nous trouverons quelques esprits recalcitrans; mais peu nous importe, nous en serons quittes pour procurer quelques emplois honorables dans les nouveaux tribunaux aux Chapellier, aux Glisen, qui pourroient bien courir risque

d'être pendus s'ils retournoiont dans leur patrie.

Adieu, mon cher ami. J'ai dans mon anti-chambre quelques coquins ſubalternes, aux-quels je dois donner des ordres eſſentiels au bonheur de tous. Tu connois l'inviolable atta-chement de ton ami.

CHARLES DE LAMETH.

POST-SCRIPTUM.

Ma femme ſe porte à merveille. Elle boit du vinaigre pour maigrir, depuis la publicité de *l'expédition du général Lameth*; mais je doute qu'elle réuſſiſſe. La petite ſe porte à merveille, & elle ſait déjà par cœur un nouvel article de ſon catéchiſme que voici :

D. Qu'eſt-ce qu'un ariſtocrate ?

R. C'eſt une bête puante, qu'il faut fuir lorſ-qu'il eſt le plus fort, & détruire lorſqu'il eſt le plus foible.

Toutes réflexions faites, j'ai mieux aimé con-fier ma lettre au comte de R....., qui part pour Bordeaux. Cette voie eſt plus sûre que celle du courier.

On me donne l'eſpoir de me nommer ſecré-taire à la premiere promotion : c'eſt un éche-lon vers la préſidence, & en vérité le parti me doit cette fiche de conſolation.